N° 187. Samedi 7 Août 1847. 18me Année.

JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	La Haye.	Provinces.
Un an . . .	26 fl.	30 fl.
Six mois . .	14 »	16 »
Trois mois. .	7 »	8 »

PRIX DES INSERTIONS.
[illegible] 5 lignes fl. 1.50 timbre [illegible] et 10 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA RÉDACTION
à La Haye, *Lagé Nieuwstraat*, derrière le *Prinsegracht, Noordzijde*.
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES,
Chez M. Van Weelden, libraire, *Spui*, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction *franc de port*.

LA HAYE, 6 Août.

Etats-Généraux.

[illegible] la séance d'hier au soir de la Seconde Chambre des [illegible] la discussion sur le budget biennal de 1848 — [illegible] été continuée. — A l'ordre du jour est le Chap. XI, [illegible] *ement des colonies*).

[illegible] *Ryckevorsel* ouvre la discussion en interpellant le [illegible] des colonies sur ce qui a été dit dans le rapport de la [illegible] nommée par la Chambre pour l'examen des comp[illegible]. L'orateur trouve que la commission chargée par [illegible] vérification n'examine que ce qui se fait dans le [illegible] n'étudie pas les documents venant des colonies, ce [illegible] avis, est contraire à l'esprit de la Loi-Fondamentale. [illegible] membre fait remarquer ensuite que l'on a fondé [illegible] mie à Delft qui est subsidiée dans la mère-patrie [illegible] provenant des Indes, sans que la représentation na[illegible] été consultée le moins du monde à ce sujet.

[illegible] demande qu'il soit nommé un conseil des Indes [illegible] adjoint au chef du département des colonies et chargé [illegible] les affaires des colonies d'un commun accord.

[illegible] *Goltstein* demande d'abord des renseignements sur la [illegible] de Java ; puis, si le gouvernement a donné suite au [illegible] il avait annoncé sur la restauration de la monnaie dans [illegible] onies, et l'orateur demande des éclaircissements sur le [illegible] billets de la Banque de Surinam. L'honorable mem[illegible] ait également que le ministre donnât les éclaircisse[illegible] mandés déjà par le premier orateur sur la colonisation de [illegible] *M. van Goltstein* termine en exprimant le désir de [illegible] duire dans nos colonies le travail des hommes libres, [illegible] ait un fait précurseur de l'émancipation des esclaves. [illegible] *rm* renouvelle l'interpellation faite par lui lors de la [illegible] du budget du culte catholique, relativement à l'af[illegible] l'évêque Grooff.

[illegible] *Exc. le ministre des colonies*, dans un brillant discours [illegible] pas duré moins d'une heure et demie, a exposé avec [illegible] lucidité la situation de Java, et réfuté ensuite les [illegible] objections soulevées par quelques orateurs, surtout [illegible] ment aux observations contenues dans le rapport de la [illegible] dont a parlé M. van Ryckevorsel. Le ministre a [illegible] cette pièce avec les états soumis à la Chambre et a dé[illegible] plusieurs erreurs et omissions qui se trouvent dans ce [illegible] (Nous reviendrons sur cet important discours).

[illegible] la Chambre a procédé au vote et a adopté le Chapitre [illegible] voix contre 23.

Séance du 6 août

[illegible] d'hui la Chambre a continué les discussions sur le [illegible] biennal de 1848-1849. A l'ordre du jour est le Chap. [illegible] *penses imprévues*.)

[illegible] *emaet* s'élève contre ce chapitre, parce qu'il croit que [illegible] dépenses devraient être portées au budget.

[illegible] *ac* croit que pour l'allocation de la somme fixée pour [illegible] ses imprévues on n'aurait pas dû former un Chapitre [illegible], mais bien un projet de loi qui, comme en France, [illegible] à la Chambre l'occasion d'examiner en général la [illegible] le système du gouvernement.

[illegible] *werf Sterling* désirerait que l'on diminuât la somme [illegible] pour *dépenses imprévues*. Cependant, il donnera sa [illegible] Chapitre en question.

Son Exc. le ministre des finances a défendu le projet de loi en répondant aux différentes observations.

La Chambre procède ensuite au vote : 56 membres assistent à la séance; 36 votent *pour* et 20 *contre*.

Ont voté contre : MM. *Hoffman*, *Boreel van Hogelanden*, *Verwey Mejan*, *de Kempenaer*, *van Ryckevorsel*, *van Goltstein*, *Anemaet*, *Sasse van Isselt*, *Cost Jordens*, *Schooneveld*, *van Dam van Isselt*, *van Heemstra*, *De Man*, *van Heloma*, *Storm*, *Nap*, *van Twist*, *van Rosenthal*, *Luzac* et *van Panhuis*.

On commence ensuite la discussion générale sur le projet de loi relatif aux voies et moyens. *M. Hoffman* ouvre les débats en disant que s'il n'a pas pris la parole sur les différents chapitres des dépenses, c'est qu'il l'a cru inutile par suite de la déclaration faite par lui lors de la discussion générale ; qu'il désapprouve la marche du gouvernement, et qu'il croit par conséquent devoir voter contre tout le budget. Son opinion est restée la même, et il votera également contre les voies et moyens sur lesquels le budget est basé.

M. Van Heloma fait une déclaration dans le même sens.

M. Romme dit qu'il n'est guère possible de réformer le système de contributions et d'accises d'ici au 1er janvier ; mais il espère du moins que le gouvernement aura soin de décharger les substances alimentaires de première nécessité des énormes droits d'accises qui les frappent, ainsi que le droit d'abatage.

M. Beerenbroek partage entièrement l'opinion du préopinant, et il désire ardemment la suppression du droit de mouture sur le seigle. Il accorderait sa voix au projet de loi seulement pour une époque qui fût moindre de deux ans.

M. Van Goltstein dit qu'il se trouve dans la même situation que le préopinant. Lui aussi, il a approuvé la suppression du droit de mouture sur le seigle. A son avis, il faut absolument réformer le système actuel qui répartit d'une manière inégale les contributions. Ensuite l'orateur s'occupe de l'augmentation du paupérisme.

M. de Weichs de Wenne parle dans le même sens que les deux orateurs précédents.

M. Luyben croit que si le gouvernement présentait une loi sur la suppression de tous les droits de mouture en général, cette loi trouverait un favorable accueil. L'orateur dit qu'il y a urgence de présenter le plus tôt possible une loi à ce sujet.

M. Luzac parle de la nécessité de diminuer les cents additionnels sur quelques articles. L'honorable membre dit qu'on parle constamment de changement du système de contributions, lui pour son compte ne croit pas la chose aussi facile que quelques membres semblent le penser. On veut que les classes fortunées de la société soient taxées plus fortement, et que l'on diminue les contributions qui pèsent sur la classe moyenne; l'honorable membre dit qu'en frappant trop fort les riches on s'exposerait à les voir quitter le pays et transporter leur fortune à l'étranger. Au reste, l'ancien ministre des finances, actuellement gouverneur-général des Indes, avait proposé un plan qui changeait le système de contributions, mais on sait qu'il n'a pas été adopté. L'orateur ne veut pas de changement complet, mais une amélioration dans le système d'impôts.

M. Schooneveld parle dans le même sens que *M. Luzac* : frapper trop frop les riches, c'est frapper en même temps les pauvres; l'orateur désire aussi la diminution de différents articles; mais il comprend trop bien tout ce qu'il y a de difficile à changer tout-à-coup le système. Il votera donc pour le projet de loi, et il trouve que ceux qui ont voté le budget des dépenses, commettraient la plus grande inconséquence en refusant au gouvernement les moyens de pourvoir à ces dépenses.

MM. De Man, *Nap* et *Van Dam van Isselt* demandent que le gouvernement déclare qu'il fera tous ses efforts, afin de présenter d'ici à deux ans un nouveau système de contributions.

M. De Kempenaer dit que n'ayant pas approuvé les chapitres des dépenses, il croit ne devoir pas voter les moyens. Il pense même qu'on ne doit pas voter les moyens qui mettraient le gouvernement dans une trop douce quiétude pendant deux ans. Il ne peut se contenter d'une déclaration que le gouvernement pourrait faire de changer ou de reviser le système actuel.

Son Exc. le ministre des finances a défendu le projet de loi et la Chambre l'a adopté *par* 37 voix *contre* 20.

— —

La commission des rapporteurs a terminé son travail sur le projet de loi comprenant le Chap. IV, qui complète le premier livre du Code pénal.

Les discussions sur le projet de loi relatif au budget de l'imprimerie de l'Etat ; sur celui portant augmentation du Chapitre VIII du budget de 1847, et sur celui portant complément du Premier Livre du Code pénal, sont fixées à demain matin, et celles au sujet des projets de loi relatifs au droit de vote et d'élection, sont fixées à lundi prochain.

Hier a été célébré en cette résidence l'anniversaire de la naissance de S. A. R. la Princesse Louise des Pays-Bas.

S. M. le Roi de Wurtemberg a quitté hier cette résidence, retournant dans ses Etats.

LL. AA. RR. le grand-duc et la grande-duchesse héréditaires de Saxe-Weimar-Eisenach sont arrivés en bonne santé, le 31 juillet dernier, à Weimar, de retour leur voyage dans les Pays-Bas.

Le gouvernement a mis cette année trois bâtiments à vapeur de la marine royale à la disposition du commerce, le *Suriname*, le *Samarang* et le *Cerberus*, pour remorquer les navires chargés de grains venant de la mer Baltique ; le *Cerberus* n'a été employé que peu de temps pour ce service de remorque, ayant été mis en disposition pour remorquer la flottille destinée à la pêche du hareng.

Du 27 mai au 15 juillet le *Suriname* a remorqué, venant du port d'Elseneur, par le Sund, le Categat et jusqu'au Schagerrak, 34 navires, dont 27 kofs, 5 schooners, 1 brick et 1 semaque; 24 de ces bâtiments étaient chargés de seigle, 3 de seigle et d'orge, 1 de seigle et de froment, 4 de froment et 2 d'orge.

Du 27 mai jusqu'au 13 juillet, le *Samarang*, stationné dans le Sund, a remorqué 25 navires (dont 22 kofs, 2 schooners et 1 brick) ; 20 de ces bâtiments avaient chargement de seigle, 2 de seigle et d'orge, 1 de froment et 2 de froment et de seigle.

Le pyroscaphe le *Cerberus*, pendant sa courte station à Elseneur, a remorqué pour sa part 4 bâtiments chargés de grains.

Son Exc. M. le comte Duchatel, ministre de l'intérieur en France, est arrivé à La Haye avec sa famille, et est descendu au Grand Hôtel des Bains à Scheveningue.

On écrit de Maestricht, le 5 août.

Le marché de Maestricht d'aujourd'hui était abondamment pourvu de froment nouveau d'excellente qualité, et il y a eu une baisse considérable sur cette céréale, qui s'est vendue de fl. 2.80 à fl. 2.90 le quart d'hectolitre.

Le seigle s'est maintenu au prix de la semaine dernière.

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE 7 AOUT 1847.

LE PICCININO. (1)

VII.

Jalousie.

[illegible] n'avait pas beaucoup examiné ni beaucoup interrogé le qui[illegible] vait à la grille du parc de votre altesse. Au bout d'un instant [illegible] rdinal conserver de cette rencontre une sorte d'agitation, comme [illegible] eût réveillé en lui des souvenirs qu'il ne venait point à bout [illegible] d'éclaircir (car son éminence s'épuise souvent, à ce qu'il [illegible] loureux travail d'esprit) ; l'abbé revint sur ses pas, et exami[illegible] avec soin. Le jeune homme avait des raisons pour se pré[illegible] moqua de l'abbé, qui le prit définitivement pour un pauvre [illegible] même l'aumône. Mais, deux jours après, l'abbé, espionnant [illegible] sous le déguisement d'un ouvrier employé aux préparatifs de vo[illegible] découvrit aisément que son quidam était un brillant artiste, très [illegible] employé par votre altesse, et nullement en position d'accepter [illegible] à la porte d'un palais, puisqu'il est le fils d'un artisan aisé, Pier[illegible] Lavoratori.

[illegible] ne manqua pas, la nuit qui suivit cette découverte, de placer de[illegible] yeux de monsignor Ieronimo une bande de papier qui contenait cette [illegible] en grosses lettres. Mais, à force de vouloir stimuler les dernières [illegible] l'instrument, l'abbé les a brisées. Le cardinal n'a pas compris. [illegible] de Pier-Angelo et de Michel-Angelo Lavoratori ne lui ont offert [illegible]. Il murmura un jurement énergique contre le Ninfo, qui trou[illegible] sommeil... — Ainsi, ajouta le Piccinino avec une malice insi[illegible] craintes que Votre Altesse éprouve, on feint d'éprouver à l'é[illegible] Angelo, sont tout à fait dénuées de fondement. Si le cardinal [illegible] ce brave homme comme conspirateur, il l'a si bien [illegible] l'abbé Ninfo lui-même ne songe pas à réveiller le souvenir d'u[illegible] ignore, et qu'aucune dénonciation de sa part ne menace,

quant à présent, votre protégé...

— Je respire, dit la princesse en laissant le bandit prendre sa main dans la sienne, et même en répondant à la pression de cette main, avec une préoccupation généreuse. Vos paroles me font du bien, capitaine, et je vous bénis de la confiance que vous me témoignez en me révélant la vérité. Toute ma crainte était là, en effet ; mais, puisque le cardinal ne se souvient de rien, et que l'abbé ignore tout, je m'en remets à votre sagesse pour le reste. Tenez, capitaine, je crois que voici ce qui reste à faire. Trouvez, dans votre génie, un moyen de vous emparer du testament, et faites-le savoir à l'abbé, afin qu'il ne songe plus à persécuter le digne docteur ; et occupez l'abbé de manière à ce qu'il laisse mourir en paix mon malheureux oncle. Ce serait terminer diplomatiquement une affaire où j'ai tremblé qu'il n'y eût du sang répandu pour de misérables intérêts d'argent.

— Votre Excellence va bien vite ! reprit le Piccinino. L'abbé n'est pas si facile à endormir sur un autre point, qu'il m'est impossible, malgré mon respect, ma crainte et mon embarras, de passer sous silence.

— Parlez, parlez ! dit Agathe vivement.

— Eh bien ! puisque votre altesse m'y autorise et ne veut pas comprendre à demi-mot, je lui dirai que l'abbé Ninfo, tout en cherchant des intrigues politiques, qu'il n'a pu découvrir, a mis la main sur une affaire d'amour dont il a fait son profit.

— Je ne comprends pas, dit la princesse avec un accent de candeur qui fit tressaillir l'aventurier. « Le Ninfo m'aurait-il joué, pensa-t-il, ou bien cette femme est-elle de force à lutter contre moi ? Nous verrons bien. »

— Madame, dit-il, d'un ton mielleux en attirant et en retenant contre sa poitrine la belle main d'Agathe, vous allez me haïr..... Mais il faut bien que je vous serve malgré vous en vous éclairant. L'abbé a découvert que Michel-Ange Lavoratori était introduit tous les jours, à certaines heures, dans les appartements réservés de votre casino; qu'il ne mangeait point avec vos gens ni avec les autres ouvriers, mais avec vous, en secret; enfin, que s'il faisait sa sieste, c'était entre les bras de la plus belle et de la plus aimable des femmes qu'il se reposait de ses travaux d'artiste.

— C'est faux ! s'écria la princesse; c'est une infâme calomnie. J'ai traité ce jeune homme avec la distinction que je croyais devoir à son talent et à ses idées. Il a mangé avec son père, dans une pièce voisine, et il a fait la sieste dans la galerie de peinture. L'abbé Ninfo n'a pas bien observé, car il aurait pu vous dire que Michel, accablé de fatigue, a passé deux ou trois nuits dans un coin de ma maison...

— Il me l'a dit aussi, répondit le Piccinino, qui ne voulait jamais avoir l'air d'ignorer ce qu'on lui apprenait.

— Eh bien ! monsieur de Castro-Reale, reprit Agathe d'une voix ferme et en le regardant en face, le fait est certain : mais je puis vous jurer sur l'âme de ma mère et sur celle de la vôtre, et Michel pourrait vous faire le même serment, que ce jeune homme ne m'avait encore jamais vue avant le jour du bal où son père me l'a présenté pour la première fois, en présence de deux cents ouvriers. Je lui ai parlé durant le bal, sur l'escalier du palais, au milieu de la foule, et M. de la Serra, qui me donnait le bras, lui a fait, ainsi que moi, compliment de ses peintures. Depuis ce moment-là, jusqu'à celui où nous sommes, Michel ne m'avait pas revue ; demandez-le lui à lui-même! Capitaine, vous n'êtes pas un homme qu'on puisse tromper ; faites usage de votre clairvoyance, et je m'en rapporte à elle.

En présence d'une déclaration si nette, et faite avec l'assurance que peut seule donner la vérité, le Piccinino frémit de plaisir, et pressa si fort contre son sein la main d'Agathe, qu'elle pressentit enfin les sentiments du bandit. Elle eut un moment de terreur, auquel vint se joindre un souvenir affreux. Mais elle comprit, d'un seul coup-d'œil, toute l'étendue du péril qui avait menacé Michel, et, remettant à un moment plus favorable d'aviser à sa sûreté, elle se promit de ménager l'orgueil de Carmelo Tomabene.

— Quel intérêt, s'écria celui-ci, l'abbé Ninfo avait-il donc à nous débiter cette étrange histoire ?

Agathe crut comprendre que l'abbé avait deviné l'extravagante passion dont elle voyait enfin le bandit possédé pour elle, et qu'il avait voulu stimuler sa vengeance par cette délation. S'il en est ainsi, pensait-elle, je me servirai des mêmes armes que toi, misérable Ninfo, puisque aussi bien tu me les avais fournies d'avance.

— Ecoutez, capitaine, reprit-elle, vous qui connaissez si bien les hommes, et qui plongez si aisément dans les replis de la conscience, n'avez-vous point découvert qu'à tous ses vices apparents l'abbé joignait un dévergondage effréné d'imagination ? Croyez-vous qu'il se soit borné à convoiter mon héritage ? et ne vous a-t-il pas laissé entrevoir que ce n'est pas seulement à prix d'argent qu'il tenterait de m'en revendre une partie, s'il parvenait à s'en emparer ?

— Oui ! s'écria le Piccinino avec un accent très sincère cette fois : j'ai cru m'apercevoir des désirs et des espérances révoltantes de ce monstre de laideur et de concupiscence. L'incrédulité qu'il affecte pour la résistance possible d'une femme, en pareil cas, est la consolation qu'il cherche à se

(1) [illegible] *Journal de La Haye* d'hier.

La commission nommée par la Diète suisse à l'effet d'aviser aux mesures nécessitées par l'attitude hostile du *Sonderbund*, s'est réunie le 31 juillet. L'opinion qui demande la répression des tentatives de la ligue, a réuni, dit-on, l'unanimité.

De son côté, le conseil exécutif de Berne a chargé sa députation à la Diète de faire une motion tendant à la destruction des ouvrages de fortification entrepris par le *Sonderbund*, sans y avoir été autorisé par l'assemblée fédérale.

D'après les dernières nouvelles de Portugal, les représentants de l'Espagne, de la Grande-Bretagne et de la France ont signé un protocole par lequel ils approuvent tout ce qui a été fait à Oporto par le général Concha. Ainsi se trouverait aplani le différend que l'on disait avoir été soulevé à ce sujet. Il paraîtrait que ces mêmes représentants continuent à insister fortement auprès de la reine Dona Maria pour un changement de ministère, et que celle-ci se montre peu disposée à condescendre à ce désir. Le comte de Villareal a refusé l'ambassade de Madrid ; le duc de Saldanha ne paraît pas non plus s'en soucier beaucoup. Il convoite celle de Paris. On prévoit d'assez grandes difficultés à ce sujet.

A en croire une correspondance publiée par le *Clamor publico*, les généraux portugais, et notamment le général Vinahes, se seraient rendus coupables de très-grandes cruautés vis-à-vis des villes insurgées qui ont fait leur soumission. Dans la capitale des Algarves, à Sétubal, à Villareal-Saint-Antoine, des excès ont été commis par les troupes que leurs chefs excitaient. Il y a eu des assassinats.

Si l'on en croit une correspondance de Berlin adressée à la *Gazette de Cologne*, on aurait reçu au ministère des affaires étrangères à Berlin des dépêches du consul-général de Prusse au Mexique, dans lesquelles cet agent, parlant de la prise prochaine de la capitale, exprime l'opinion que cette ville sera occupée d'une manière permanente par l'armée américaine. Il demande en conséquence des instructions pour le cas où les Américains s'établiraient définitivement dans cette ville.

S'il faut en croire un bruit généralement répandu, un congrès extraordinaire des États du *Zollverein* sera convoqué incessamment, ou du moins avant l'expiration de la période actuelle du tarif, pour préparer une solution définitive des questions de politique commerciale qui ont besoin d'une décision. On consultera préalablement des hommes expérimentés de tous les États de l'Union qui formeront une sorte de parlement industriel. D'après leur rapport, on décidera comment l'augmentation des droits protecteurs, ou leur diminution insensible, serait plus avantageuse à la masse qu'aux industriels eux-mêmes.

Le *Journal des Débats*, appréciant les explications données par M. Guizot sur les affaires de Suisse et d'Italie, s'exprime ainsi :

« Ce n'était pas la première fois que M. Guizot avait à s'expliquer sur la crise intérieure à laquelle sont livrés en ce moment les cantons Suisses, et sur la part que la France a le droit d'y prendre ; mais le nouvel exposé qu'il a fait de la question n'a rien perdu de son intérêt. Les principes sur lesquels est fondée la confédération helvétique, les relations internationales de la France avec la Suisse, le rôle que les passions révolutionnaires et le radicalisme jouent dans la lutte, le degré d'influence que nous avons le droit d'y réclamer, questions de principes et questions d'intérêt, tout a été franchement abordé, nettement discuté, remis encore une fois dans tout son jour. La haute sagesse et la ferme raison de l'homme d'État seront-elles écoutées comme elles méritent de l'être ? L'avenir, un avenir prochain en décidera sans doute. Mais toutes ces questions seraient éclaircies dès à présent et définitivement vidées, si elles pouvaient l'être pour les passions qui se répondent et se donnent la main d'un côté de la frontière à l'autre. Le tableau que M. Guizot a tracé de l'Italie est bien différent de celui qu'il a présenté de la Suisse ; le rôle que la France est appelée à jouer à Rome est donc aussi très différent de celui qu'elle est réduite à jouer à Berne. C'est dans cette partie de son discours que M. Guizot a été le plus magnifiquement inspiré. Jamais son talent ne s'était élevé plus haut qu'en signalant la grandeur et la nouveauté du spectacle que donne au monde ce Pontife éminent qui a compris l'esprit de son siècle, et courageusement accepté le rôle de réformateur au milieu des obstacles qui l'entourent. M. Guizot a promis solennellement la sympathie et le concours de la France à cette glorieuse et difficile entreprise. Les paroles du ministre français retentiront au delà des Alpes ; elles porteront leurs fruits ; nous les accepterons comme le gage de l'ère nouvelle que le règne de Pie IX promet à l'Italie. »

L'Autriche et l'Italie.

Des bords du Rhin, 1er août.

(*Correspondance particulière du* Journal de Francfort.)

Y a-t-il eu une conspiration à Rome ou n'a-t-elle été que dans les journaux ? C'est un point qu'il nous paraît difficile d'éclaircir jusqu'à présent, car il semble que tout le monde ait perdu la tête dans la ville sainte, et que la contagion ait gagné les journaux, qui ne cessent de répéter qu'une conjuration réactionnaire avait été sur le point d'éclater et d'inonder Rome de cadavres et de flots de sang.

Les vêpres siciliennes de Rome devaient commencer le 17 juillet, et et les journaux français se font écrire que les Autrichiens sont entrés ce jour même à Ferrare. Ainsi, à leur avis, aux intentions incendiaires de la hiérarchie réactionnaire s'associe la violation la plus ouverte des traités. Le *National* va jusqu'à faire prévoir que le gouvernement autrichien est complice des noirs projets qui se sont tramés à Rome et qui même ont été annoncés d'avance par des affiches dignes d'une tragédie de Victor Hugo, attachées aux murailles de la ville. Pourquoi aurait-on occupé le 17 juillet la ville de Ferrare, si l'on n'avait pas voulu donner par là un appui actif aux événements qui se préparaient à Rome ?

Les journaux de Paris, comme on sait, se soucient peu du droit, quand il s'agit des tendances de parti. Aussi ne faut-il pas s'étonner que MM. les rédacteurs du *National* et même ceux du *Journal des Débats* tiennent peu compte de l'article 103 de l'acte du congrès de Vienne, qui donne à l'Autriche le droit de garnison dans la place de Ferrare, droit que précisément dans le moment actuel elle exerce bien à propos.

Mais que dire de ce pot-pourri romantique que les journaux nous offrent depuis plusieurs jours et qui pourrait servir de sujet à un drame on ne peut plus fantastique de la Porte St-Martin.

On vous dit que des prêtres haut placés ont arrangé une révolution qui laisse derrière elle toutes les horreurs que l'anarchie a présentées à diverses époques. Où sont les preuves, où sont les auteurs de cette conspiration ? On vous donne des noms, on vous entretient de personnes qui ont été arrêtées aujourd'hui et qui le lendemain ne se trouvent nulle part. La seule chose visible dans toute cette affaire, c'est une affiche qui contient le programme du drame sanglant qui devait être représenté le 17 juillet dans les rues de Rome ; c'est le peuple qui se rue sur quelques personnes suspectes, c'est le père Ventura qui exhorte la foule émue à laisser la justice suivre son cours.

Ne croirait-on pas que cette révoluton, est le fantôme d'une imagination exaltée, ou, ce qui serait plus dangereux, d'une artificieuse intrigue ?

Des lettres de Rome, dignes de foi, contiennent des suppositions de ce genre et vont jusqu'à prétendre qu'il ne s'agissait pas d'une révolution réactionnaire, qui n'a existé nulle part, mais d'un projet ténébreux, tendant à exciter par des rumeurs sinistres le bas peuple de Rome au meurtre et au pillage.

Il est hors de doute cependant qu'il règne à Rome une effervescence et une agitation qui inspirent de vives inquiétudes. Le cardinal Gizzi a donné sa démission, parce qu'il ne voyait pas les moyens de conjurer l'orage. Reconnu par le pape et par le peuple comme le plus propre à effectuer les réformes par lesquelles Pie IX voulait éterniser son nom, il confesse lui-même qu'il ne se trouve pas en état de poursuivre une tendance éloignée du principe réactionnaire, non moins que de la révolution, qui est le volcan sur lequel est placée la société italienne.

Peut-on prévoir ce qui serait arrivé si le père Ventura n'avait pas réussi à opposer la force de sa parole aux passions déjà déchaînées du peuple !

Nous n'essaierons pas de pénétrer au fond des affaires italiennes, mais ce qui est certain, c'est que l'Italie n'est pas le pays où les réformes peuvent se faire pacifiquement. Il y a, d'un côté, des abus criants, auxquels les puissances amies des gouvernements italiens ont conseillé à plusieurs reprises de remédier, et, d'un autre côté, des tendances propagandistes, qui poursuivent absolument des utopies, ou qui du moins sont dirigées vers des changements politiques peu compatibles avec l'ordre de choses existant. Le saint-siége, jusqu'ici gouvernement spirituel, a compris la tâche, à lui imposée par les circonstances, de procéder aux réformes matérielles, mais en agissant pour lui seul et sans tenir compte de la situation de l'Italie et des conditions très différentes des Etats dont se compose ce pays, il s'est placé dans une position difficile au sujet de laquelle on ne saurait plus longtemps se faire illusion. Le gouvernement spirituel de l'Etat de l'église n'a pas cette force politique qu'il faut toujours pour des réformes politiques. En outre, les rapports réciproques des Etats italiens sont trop intimement liés entr'eux pour qu'on puisse entreprendre des changements dans un de ces Etats sans que les autres s'en ressentent. Aussi est il nécessaire que toute réforme éminemment politique doive être entreprise d'un commun accord et surtout sous les auspices d'une parfaite entente entre les gouvernements de l'Italie. A voir comme les choses se passent actuellement, il est à craindre que le gouvernement spirituel du pape ne soit ébranlé sans que le gouvernement temporel en soit plus fortement consolidé.

Les élections en Angleterre.

Quoique les résultat des élections anglaises ne présente pas la moindre incertitude, il n'en faut pas moins chercher la signification que ce fait peut avoir ; et la tâche est assez difficile. Le ministère a perdu plusieurs de ses membres, dans la lutte, et cependant quelques personnes disent que la majorité ministérielle va revenir plus forte, plus compacte que jamais. [...] avoir quelque chose de superficiel dans ce jugement. Le [...] pondant du *Journal des Débats*, qui nous paraît bien [...] aperçoit dans les élections un progrès bien plus pour les [...] réformes soit sociales, soit commerciales, que pour le [...] de lord John Russell et de lord Palmerston. La majorité [...] tiendra aux plus capables. Ce correspondant croit moins [...] mais à la disparition de sir Robert Peel de la scène p[...] Cet homme d'État a des ennemis qui affectent de le mettre [...] hors de toute combinaison ; lui-même proteste de son g[...] la retraite. Et malgré lui, en quelque sorte, il se retrou[...] tête d'un grand parti dans le parlement.

Suivant le calcul du *Times*, sur 321 élections con[...] compterait 196 membres libéraux, 62 peelistes, et 63 [...] tionistes.

Lord Palmerston a été réélu à Tiverton. Il n'avait pas [...] current sérieux, bien que sur les *hustings* un certain [...] ney, un chartiste, se soit porté contre lui et ait obtenu [...] tage à l'épreuve par la levée des mains. Il semblerait [...] Harney n'ait déclaré sa candidature que pour avoir l'o[...] de débiter en public, et en présence de lord Palmerston [...] même, une violente philippique contre la politique d[...] lord. Forcé de répondre, lord Palmerston a fait, avec [...] et son entrain ordinaires, un très long discours dans [...] n'a pas eu de peine à mettre les rieurs de son côté aux [...] de M. Harney. D'ailleurs, ce discours ne nous apprend [...] nouveau ni sur les affaires passées, ni sur la conduite [...] ministère whig. Ce que nous y avons remarqué [...] c'est l'engament pris par lord Palmerston de voter p[...] tation du clergé catholique d'Irlande si la question est [...] au parlement. Il est probable qu'il n'en sera rien pour [...] née, mais l'engagement pris par lord Palmerston n'est p[...] à noter.

Voici la substance de ce discours :

« M. Harney se plaint beaucoup du gouvernement du roi des Fr[...] Français ont fait eux-mêmes leur révolution ; le gouvernement qui [...] cédé, le gouvernement du duc de Wellington, fit très bien d'acqu[...] qui était déclaré être la volonté du peuple de France, et quand ce p[...] dit : « Nous aimons mieux avoir pour roi Louis-Philippe que Ch[...] gouvernement britannique répondit : « C'est votre affaire et no[...] nous sommes tous prêts à reconnaître le roi que vous avez choisi, co[...] avions reconnu celui qui était auparavant sur le trône. » Et po[...] cette conduite que M. Harney cite pour établir que le gouver[...] glais de cette époque aurait foulé aux pieds les libertés d'u[...] étrangère »

Quant à la Syrie, au Portugal, à Cracovie, lord Palm[...] fait que répéter les arguments dont il s'est servi cent f[...] chambre des communes. Partant de ce point que l'on [...] pu rétablir l'indépendance de cette petite république sa[...] la guerre aux trois cours du Nord, le noble lord déc[...] électeurs, comme il l'a déjà fait à la chambre des com[...] qu'il eût été peu digne de l'Angleterre d'articuler des [...] sans être décidé à pousser les choses jusqu'au bout.

« Mon antagoniste, dit en finissant lord Palmerston, a parlé des por[...] glais de bons espagnols, et il a exprimé l'espoir que le gouvernement [...] drait pas fait et cause pour eux, attendu qu'alléchés par l'appât d[...] intérêt, 15 ou 20 pour 100, ils ont agi à leurs risques et périls. [...] gouvernement actuel, le gouvernement précédent, et, au fait, tous le[...] nements qui se sont succédé en Angleterre, ont refusé d'intervenir [...] dans ces sortes d'affaires.

» Mais, comme je l'ai dit l'autre jour aux communes, considérant [...] somme (150 millions sterling, je crois) prêtée aux gouvernements [...] sur laquelle aucun intérêt n'est payé ; considérant le nombre de p[...] ce pays qui souffrent de cet état de choses, je pense qu'il est possible [...] gouvernement se trouve forcé quelque jour, par l'indignation po[...] par la pression de la chambre des communes, d'employer un langage [...] gique, et peut-être même d'autres moyens pour obtenir justice en [...] sujets anglais. »

Lord Palmerston termine en protestant qu'il est co[...] que la politique suivie par le gouvernement dont il est [...] a contribué à répandre la liberté constitutionnelle p[...] nations, et à les rendre meilleures, plus heureuses et p[...] tentes qu'elles ne l'eussent été autrement.

L'élection de l'université d'Oxford paraît devoir to[...] l'avantage de M. Gladstone ; pendant deux jours, son c[...] teur, soutenu par les ultrà-anglicans, M. Round, sembla[...] l'emporter. A la date des dernières nouvelles, M. Gladsto[...] 200 voix de majorité. Il n'est pas indifférent de savoir [...] universités ont été épargnées par le *reform-bill* et qu'el[...] conservé le privilége de prolonger le *poll* pendant 15 [...] comme dans le bon vieux temps. Les élections des uni[...] diffèrent aussi des autres, en ce qu'elles sont fort tra[...]

---

donner, quand il songe à sa laideur physique et morale. Oui, oui, je l'avais pressenti, malgré son hypocrisie. Je ne dirai pas qu'il vous aime, lui ; ce serait profaner le mot d'amour ; mais il vous veut, et il est jaloux. Jaloux, lui ! Ah ! c'est encore un mot trop relevé ! La jalousie est la passion des ames jeunes, et la sienne est décrépite. Il soupçonne et déteste tout ce qui vous entoure. Enfin, il a rêvé un moyen infernal de vous vaincre : pensant bien que le désir de racheter votre héritage ne suffirait pas, et supposant que vous aimiez ce jeune artiste, il a résolu de s'en faire un otage, pour vous contraindre à lui racheter à tout prix la vie et la liberté de Michel Angelo.

— J'aurais dû m'attendre à cela, répondit la princesse baignée d'une sueur froide, mais affectant un calme dédaigneux. C'est donc vous, capitaine, qu'il a voulu associer à une entreprise digne de ces hommes qui se consacrent au plus hideux de tous les métiers, et dont le nom est si honteux qu'une femme ne saurait le prononcer dans aucune langue. Il me semble que vous devez à cette marque de confiance de M. l'abbé Ninfo un châtiment un peu sévère ! »

Agathe avait touché fort juste. Les vues infâmes de l'abbé, qui, jusque là, n'avaient excité que le mépris ironique du jeune bandit, se présentèrent à ses yeux comme un outrage personnel et allumèrent en lui la soif de la vengeance. Tant il est vrai que l'amour, même dans une ame sauvage et sans frein, réveille le sentiment de la dignité humaine.

— Un châtiment sévère ? dit-il d'une voix profonde, avec des dents contractées : Il l'aura ! — Mais, ajouta le bandit, ne vous inquiétez plus de rien, signora, et daignez remettre votre sort entre mes mains, sans arrière-pensée.

— Mon sort est tout entier dans vos mains, capitaine, répondit Agathe ; ma fortune, ma réputation et la vie de mes amis ; trouvez-vous que j'aie l'air inquiet ?

Et elle le pénétra d'un regard où la prudence supérieure de la femme forte l'inspira si bien, que le Piccinino subit le prestige et s'aperçut que le respect et la crainte se mêlaient à son enthousiasme. « Ah ! femme romanesque, pensa-t-il, tu en es encore à croire qu'un chef de brigands doit être un héros de théâtre, ou un chevalier du moyen-âge ! Et me voilà forcé de jouer ce rôle vis à vis de toi pour te plaire ! Eh bien, je le jouerai. Rien n'est difficile à celui qui a beaucoup lu et beaucoup deviné.

Et pourquoi ne serais-je pas réellement un héros ? se disait-il encore, en marchant silencieusement auprès d'elle, tout en pressant de son bras tremblant le bras de cette femme qu'il croyait si confiante. Si je n'ai pas daigné l'être jusqu'à présent, c'est que l'occasion ne s'en offrait point et que ma grandeur eût été ridicule. Avec une femme comme celle-ci, le but est digne de l'œuvre, et je ne vois pas qu'il soit si difficile d'être sublime quand la récompense doit être si douce ! C'est un calcul d'intérêt personnel plus élevé, mais non pas moins positif et moins logique que les autres.

Avant de se poser complétement en chevalier de la princesse, il voulut en finir avec un reste de méfiance, et, cette fois, il fut presque naïf en cherchant à s'en guérir. — La seule faiblesse que je me connaisse, dit-il, c'est la crainte de jouer un rôle ridicule. Le Ninfo voulait me faire jouer un rôle infâme, il en sera puni ; mais si Votre Altesse aimait réellement ce jeune homme... ce jeune homme aurait aussi à se repentir de m'avoir trompé !

— Comment l'entendez-vous ? répondit Agathe en l'amenant dans le rayon de lumière que projetait sur le jardin le lustre de son boudoir ; j'aime réellement Michel Angelo, Pier Angelo, Fra Angelo, comme des amis dévoués et des hommes estimables. Pour les soustraire à l'inimitié d'un scélérat, je donnerais tout l'argent qu'on me demanderait. Mais regardez-moi, capitaine, et regardez ce jeune homme qui rêve derrière cette fenêtre. Trouvez-vous qu'il y ait un rapport possible d'affection impure entre nos âges et nos situations dans la vie ? Vous ne connaissez pas mon caractère. Il n'a jamais été compris de personne. Sera-ce vous enfin qui lui rendrez justice ? Je le souhaite, car je tiens beaucoup à votre estime, et je croirais la mériter fort peu, si j'avais pour cet enfant des sentiments que je craindrais de vous laisser deviner.

En parlant ainsi, Agathe, qui avait quitté le bras du Piccinino, le reprit pour rentrer dans le boudoir ; et le bandit lui sut un tel gré de cette marque d'intimité confiante, dont elle voulait rendre Michel et le marquis témoins jusqu'au bout, qu'il se sentit enivré et comme hors de lui.

Ni le marquis ni Michel n'avaient entendu un mot de la conversation que nous venons de rapporter. Mais le premier était tranquille et l'autre ne l'était point. Il avait suffi à M. de la Serra de s'assurer que la princesse paraissait calme, pour ne point craindre qu'elle courût un danger immédiat avec le brigand : tandis que Michel, ne connaissant point le caractère de la signora, souffrait mortellement à l'idée que le Piccinino avait pu sortir, dans ses discours, des bornes du respect. Sa souffrance empira lorsqu'il vit la figure du Piccinino au moment où celui-ci rentra dans le boudoir.

Cette figure, si nonchalante ou si composée à l'ordinaire, était comme illuminée par la confiance et le bonheur. Le petit homme semblait avoir grandi d'une coudée, et ses yeux noirs lançaient des flammes qu'on n'eût jamais cru pouvoir couver dans une tête si froide et si calculatrice.

A peine la princesse, un peu fatiguée d'avoir marché longtemps [...] petit espace, se fut-elle assise sur le divan, où il la reconduisit av[...] nières de courtoisie élégante, qu'il se laissa tomber, plutôt qu'il n[...] sur une chaise, à l'autre paroi de l'étroit boudoir ; mais en face d'e[...] me s'il se fût installé là pour la contempler à son aise sous le refle[...] tre. En effet, le Piccinino, après avoir savouré, dans le jardin, la [...] sa voix, le sens flatteur de ses paroles et la souplesse de sa main [...] pour compléter les voluptés délicates qu'il goûtait pour la premiè[...] sa vie, la regarder à loisir, sans effort de langage et sans préoccupa[...] prit. Il tomba donc dans une méditation muette, plus éloquente q[...] ne l'eût souhaité. Il rassasiait ses regards audacieux de la vue de [...] me exquise et charmante qu'il croyait posséder déjà, comme [...] qu'il aurait dérobé et qu'il se donnerait le plaisir de voir briller [...]

Ce qui acheva de désespérer le jeune peintre, c'est que, sous [...] mystérieuse de cette passion envahissante, qui ne faisait que de n[...] se développait déjà avec la rapidité d'un incendie, le bandit acq[...] séduction étrange. Son exquise beauté se manifestait enfin comm[...] ne étoile sortant des vapeurs de l'horizon. Ce qu'il y avait d'un p[...] dans la forme de ses traits, et d'inquiétant dans leur expressio[...] sait place à un charme subtil, à une expansion dévorante, bien [...] et comme accablée de sa propre ardeur. Il était affaissé sur l[...] ne posait plus l'indifférence et la distraction. Ses bras pendants [...] pliée, ses yeux fixes, humides et ravis, laissaient voir qu'il était [...] par l'explosion d'une force inconnue à lui-même, et comme no[...] délices anticipées de son triomphe. Michel eut peur de lui pour l[...] fois. Il l'eût encore affronté sans crainte dans la sinistre solitude [...] *del Destatore* ; mais là, rayonnant d'une extase inconnue, il sem[...] puissant qu'aucune femme ne dût échapper à la fascination de ce b[...]

Pourtant Agathe ne paraissait point s'en apercevoir, et chaque fo[...] Michel porta ses regards d'elle au bandit et réciproquement, il la vit [...] et franche, ne songeant ni à attaquer ni à se défendre.

— Mes amis, dit-elle, après avoir respiré un instant, nous pouvons [...] dire bonsoir et nous séparer tranquilles. Je place toute ma confiance [...] ce nouvel ami que la Providence, agissant par le génie de Fra Angelo [...] de nous envoyer. Vous la partagerez, cette confiance, quand vous [...] qu'il connaissait d'avance, et mieux que nous, ce que nous [...] craindre et à espérer.

(*La suite à demain.*)

GEORGE SAND.

rement. Le vote ne se donne pas à haute voix, mais il ... un petit billet, et cela ressemble beaucoup au scrutin ... Une autre particularité, c'est qu'il est interdit aux can... de se trouver, pendant le *poll*, à moins de vingt milles de ... de la ville ; par conséquent il ne peut y avoir ni dis... ni adresses des candidats, comme ailleurs. Il faut savoir que les électeurs des universités ont double vote ; ils ... leur droit commun sur leur résidence, puis ils votent comme membres gradués d'une université.

... élections déjà connues inspirent au *Morning-Chronicle* ... flexions suivantes :

« ... défaite de M. Macaulay à Edimbourg, est décourageante sous tous les ... Le retrait de la confiance des électeurs de M. Macaulay tient du capri... passion ; il a vraiment quelque chose d'étrange. Edimbourg a rejeté ... ement M. Macaulay, tandis qu'à Bath on peut croire que M. Roebuck ... qu'à cause de l'intimidation et des manœuvres qui ont été employ... vis des électeurs. Si l'honnêteté, le courage et l'éloquence sont des ... la confiance populaire, M. Macaulay devait siéger constamment dans le ... ent. Toutefois les votes des grands corps électoraux, à quelques malheu... exemples près, dénotent les progrès faits par les principes libéraux depuis ... La métropole a nommé 13 membres libéraux et une conservateur ; Li... si longtemps le boulevard du torysme, nomme un libéral décidé ; Hull ... deux libéraux au parlement, en remplacement de deux conservateurs. ... ingham, se débarrassant de M. Spooner, reprend son allure naturelle ... représentants libéraux. A Bradford, Durham, Lincoln, Lancastre, ... Reading, Shrewsbury, Salisbury et dans un grand nombre de peti... le triomphe des libéraux a été signalé. Si l'on examine enfin les élec... masse, on trouve que le pays s'est très décidément déclaré en faveur ... tique libérale et progressiste.

... perte pour tout le parti libéral, c'est l'échec de sir John Hobhouse, ... d'une coalition des tories avec les chartistes. La question la plus gé... pendant les élections, a été celle de la dotation catholique romaine en ... doit savoir maintenant à cet égard l'opinion positive du pays. La ... majorité des candidats élus s'est proclamée contraire au principe de ... tion. D'un autre côté, des candidats exagérés, qui avaient pris pour ... : *Pas de papisme !* ont échoué. A cet égard, le vote de la Cité de Lon... ... dit plus que des volumes. »

Le drame électoral anglais n'a pas manqué de péripéties. Dans la ... George Larpent arrivait au Guildhall pour remercier ses électeurs ; ... il, à sa grande surprise et à celle de tout le monde, qu'il est de ... en arrière sur M. Masterman. Celui-ci, croyant sa partie perdue, ... venu ; il est arrivé au milieu du discours de lord John Russell, ... né de se voir de nouveau représentant de la Cité.

... ngdon, il s'est passé une aventure assez curieuse. Deux candidats ... en présence, sir Frédéric Thesiger, avocat-général, et M. Caulfield. ... voix de plus ou de moins pouvait faire pencher la balance. Un des élec... devaient voter pour M. Caulfield, était à Boulogne. On l'envoie ... il venait de partir pour Paris. On le suit à Paris, on le ramène, il ... voter, mais par malheur il se trompe, et donne sa voix à l'avo... ..., à qui il n'en manquait plus qu'une. Notez qu'il avait fait tout ... aux frais de l'autre candidat.

... la plus intéressante, après celle de la cité de Londres, serait ... université d'Oxford. Elle ne sera pas terminée avant quelques ... universités ont été toutes épargnées par le *réform-bill*, et elles ... vé le privilége de prolonger le *poll* pendant quinze jours, comme ... bon vieux temps. Les élections des universités diffèrent aussi des ... en ce qu'elles sont très-tranquilles extérieurement.

... l'élection de Hythe, le baron Meyer A. Rothschild a paru sur les ..., assisté de son frère, le baron Lionel Rothschild. Il a été battu ... Brockman, à la majorité de 22 voix. Le baron Meyer de Rotschild, ... élection, a pris la parole ; il a dit que 12 votes, qui auraient pu ... ment changer la nature de l'issue de cette lutte électorale, n'au... pas été difficiles à se procurer (*were not difficult to behad*) ; mais ... voulu faire usage de ses moyens (*his means*), il a dédaigné d'y ... ours.

Cour criminelle de Berlin.

Affaire de l'insurrection polonaise.

... grand procès vient de commencer à Berlin, sous la prési... de M. Koch. Les accusés sont au nombre de 260. Une ... ne église a été appropriée en salle d'audience.

... i les faits généraux que contient l'acte d'accusation.

... mière conjuration polonaise a été tramée par l'association polonaise ... tique fondée le 17 mars 1832, et qui avait son siége à Paris. En 1835, ... ciété publia des statuts principaux en 92 articles, qui réglaient son ... tion intérieure. Ils portaient que l'autorité de l'association résidait ... totalité de ses membres. Ceux-ci étaient divisés en sections, et la ... veillance appartenait à un comité central.

... section, composée de cinq membres au moins, devait tenir des séan... madaires, discuter les propositions adressées à l'association entière, ... elle-même, s'il y avait lieu, fournir des articles à un ouvrage périodi... publiait la société, surveiller chacun de ses membres et avoir soin de ... rer les contributions en argent. Elle pouvait aussi admettre des mem... veaux.

... uvoir législatif appartenait à l'association entière, dont un comité cen... l'organe exécutif. Ce comité avait l'administration des fonds, à la ... en rendre compte aux sections ; il était, en outre, chargé de la rédac... journal mensuel. Il existait enfin une commission de surveillance ... mission de contrôler les actes du comité central.

... t de l'association était d'affranchir la Pologne, d'en faire un Etat indé... avec des institutions démocratiques, de réformer toutes les institu... stantes, politiques et sociales, et, pour l'atteindre, elle se proposait : ... airer l'opinion sur les causes de la décadence de la Pologne et sur le rô... était donné à ce pays de jouer ; 2° de déclarer nuls les traités qui sanc... le partage de la Pologne ; 3° de répandre parmi le peuple des idées ... tiques pour arriver au rétablissement de la nation polonaise et concou... prospérité du nouvel empire.

... manifeste adopté à Poitiers, en 1836, annonçait ces premiers travaux ... terminés en partie. L'association entre dans sa deuxième période ; elle ... sa profession de foi, déclare que les institutions politiques doivent ... sur la souveraineté du peuple, sur l'égalité, la fraternité ; qu'au ... appartient le droit de propriété.

... central, dont le siége était à Poitiers fut transféré à Versailles, et ... une réforme ; ses membres furent réduits à cinq ; de ce moment il ... exécution de toutes les mesures effectives, fomente la conspira... ment dite dans le pays polonais ; on le voit s'enquérir des forces de ... puis poser ces questions aux sections : Comment, lors de l'insurrec... être organisé le pouvoir suprême ? Comment, pendant l'insurrec... être organisées les autorités subordonnées ? Quels sont les droits ... doit être suspendu pendant l'insurrection ? D'après quels prin... organiser la force armée ? Quelles garanties donner au peuple ... vaincre que la cause de l'insurrection est la sienne même ? — Les ... délibérèrent sur ces questions, et on a découvert le résultat de leurs ... érations.

Le comité central travaillait en même temps avec le plus grand zèle à ... andir l'association par le recrutement de nouveaux membres dans les pays ... iennement polonais. Avec ces pays l'émigration avait déjà des relations ... dès 1836 ; le comité central y envoya des agents pour y créer des as... tions affiliées ; à chaque membre nouveau on remettait le manifeste de ... sociation, le *Démocrate polonais*, les statuts de l'association, la circulaire, ... historique, le livre journal, les questions posées plus haut, un cours ... ces militaires et le catéchisme démocratique de Kaminski. Les efforts ... agents furent couronnés de succès, et l'association s'affilia les débris ... ciennes sociétés révolutionnaires. En 1841, le gouvernement prit des ... tions contre les menées démagogiques, et au sein même du peuple po... les scissions éclatèrent. L'association renonça bientôt à cette propa... pacifique pour prendre l'initiative d'une conjuration réelle et active ; ... rit un cours ayant pour objet l'art de la guerre, et créa même une ... militaire.

... ociation atteignait déjà, en 1843, le nombre de 3,600 ; un comité de ... fut établi à Posen et correspondait avec le comité de Versailles. Mais ... lismes entravèrent l'activité des émissaires ; le comité, pour faire préva-loir ses projets, résolut de faire éclater l'insurrection, et adopta le plan de guerre suivant. Envahir le royaume de Posen avec toutes les ressources en hommes et en matériel de guerre que l'on pourrait se procurer durant les huit premiers jours dans les provinces polonaises, arrêter et écarter avec le corps de réserve laissé en arrière les troupes prussiennes et autrichiennes qui pourraient se mettre à la poursuite des insurgés qui marcheraient vers la Pologne, et engager sur le territoire polonais avec l'armée russe une bataille décisive

A peine ces décisions furent-elles prises que de tous les côtes les émissaires annoncèrent qu'ils n'étaient plus maîtres des événements, et qu'ils perdraient toute leur influence s'ils résistaient plus longtemps à l'impatience des nouvelles sociétés affiliées. Victor Heltmann, chef de tous les émissaires du comité central, qui alors faisait une tournée dans toutes les anciennes provinces polonaises, afin de reconnaître les forces militaires de l'Autriche et de la Prusse, obtint, par les plus grands efforts des différents partis dans le royaume de Pologne, et notamment des partisans du système de brusque révolution dans le grand duché de Posen, la promesse de se tenir tranquilles jusqu'à l'arrivée d'un militaire expérimenté, qui serait envoyé immédiatement par le comité central, et de se conformer à l'opinion que ce militaire émettrait sur la possibilité de l'insurrection et sur l'époque où il fallait l'entreprendre. Le comité central confia cette mission à Louis de Miroslawski, qui aussitôt se mit en route pour Posen, en mars 1845 ; il se convainquit qu'il n'y avait pas moyen de songer à commencer la révolte cette année. L'arrestation de l'accusé Malezewski qui venait d'avoir lieu, décida les turbulents à se tenir tranquilles et à se soumettre aux décisions du comité central. Miroslawski retourna à Versailles, après avoir commis plusieurs personnes pour faire une statistique militaire.

Au nombre des grands obstacles contre lesquels le comité central avait à lutter, était la disette d'argent. Les contributions des anciens pays polonais étaient peu considérables. La somme totale, qui a passé par les mains du comité central, et qu'il a dépensée dans l'intérêt de la révolution, s'est élevée, selon Miroslawski, à un demi million de florins. A l'époque où Miroslawski retourna de Posen à Versailles, le comité central se trouvait même complétement dépourvu d'argent. On résolut de recourir encore une fois à la bonne volonté des révolutionnaires dans le pays polonais ; et à cet effet, Jean Alcyato y fut envoyé. Alcyato promit, dans une lettre de Posen, d'envoyer 10,000 thalers (20,000 fl.) somme qui ne formait pas le tiers de celle dont le comité central avait besoin psur se procurer des armes, expédier des officiers et faire distribuer le réglement. Et cette modique somme ne rentra même pas entièrement ; le comité central en reçut à peine assez pour faire face aux dépenses courantes et pour faire partir quatre officiers. En même temps, le comité central envoya aux populations slaves placées sous la domination autrichienne, ainsi qu'en Saxe et en Silésie, des agents qui avaient pour mission de faire naître des sympathies pour la cause polonaise.

Pendant qu'à Versailles on s'occupait activement à procurer des passeports aux chefs de l'émigration, à choisir les chefs militaires, à compléter les études théoriques et à expliquer aux divers chefs leurs fonctions, l'état de la conjuration s'empira de plus en plus dans le duché de Posen, par suite des luttes qui avaient lieu entre les différents partis. Le comité principal, placé sous la direction du comité central, chercha en vain à contenir l'impatience et le zéle excessif du parti Stefanski. Une brusque tentative insurrectionnelle, dont Stefanski voulait faire adopter l'exécution par ses amis, ne manqua son effet que par l'arrestation de Stefanski.

On se plaignait de toutes parts des lenteurs du comité central, Heltmann, surtout, poussait à la guerre ouverte. Miroslawski fut dépêché à Posen, pour diriger l'entreprise ; il devait avoir le commandement de la première levée de troupes ; il arriva à Posen le 31 décembre 1845. Les plus forts achats d'armes avaient été opérés en l'automne de 1845, à Leipsig et à Berlin ; la révolte ne pouvait être différée. Miroslawski procéda, en conséquence, aux préparatifs de la création d'un gouvernement national.

D'après le désir des conjurés en Autriche et en Russie, on choisit Cracovie pour le siége de ce gouvernement. Dans une assemblée des chefs de la conjuration, tenue à Posen, le docteur Liebelt fut nommé membre du gouvernement national pour le grand-duché de Posen. Miroslawski partit en toute hâte pour Cracovie après avoir reçu à Posen la promesse qu'à son retour il trouverait toutes choses prêtes pour l'insurrection. A Cracovie, vinrent aussi les chefs de la conjuration pour Cracovie et la Gallicie, ainsi qu'un agent de la Russie polonaise.

Les conjurés tinrent quatre séances, qui eurent lieu les 18, 22, 24 et 26 janvier 1846. Aucune objection n'ayant été faite contre le pouvoir de Miroslawski, on établit le 18 janvier le gouvernement national. Les choix des membres de ce gouvernement tombèrent sur les individus suivants : 1° Alcyato pour l'émigration ; 2° le docteur Liebelt, pour la Pologne prussienne ; 3° le comte Wiesiolowki, pour la Gallicie ; 4° Werzkowski, pour Cracovie. Victor Heltmann leur fut adjoint comme secrétaire. Le gouvernement national devait se constituer le jour où Alcyato et Liebelt arriveraient à Cracovie, et de suite s'adjoindre un membre pour le royaume de Pologne, tandis que les places de représentants de la Lithuanie et de la Petite-Russie pourraient sans inconvénient rester vacantes. On résolut en même temps que, jusqu'à la fin de la révolution, la coopération du peuple à l'administration de la justice et à tous les autres services publics demeurerait suspendue, de même que l'exercice du droit d'association et la liberté de la presse. Le 21 février 1846, dernier jour d'une semaine et veille de la dernière fête de carnaval, fut le jour fixé pour le commencement de l'insurrection.

Dans la 2e séance du chef de la conspiration (22 janvier 1846), Mirolawski expliqua le plan de campagne, et il dicta à Kosirski et à Tyssowski les instructions à donner aux autorités révolutionnaires, pour l'organisation du gouvernement national, pour la division du pays en provinces, et pour tout ce qui concernait les devoirs des commissaires de cercles, le tout conformément à ce que le comité central avait décidé. De ces instructions on devait à tout prix faire un grand nombre de copies et les répandre partout. Voici ce qu'elles contenaient de plus important ; l'établissement d'un gouvernement révolutionnaire de cinq à sept membres, et avec pouvoirs illimités ; la division de la Pologne révolutionnaire en cinq provinces, dont chacune aurait à sa tête un gouverneur ; chaque gouverneur nommerait dans sa province un tribunal révolutionnaire ; les provinces seraient divisées en cercles, et ceux-ci en communes ; les chefs de cercles, appelés commissaires de cercles, seraient nommés par le gouvernement sur la proposition des gouverneurs, et la nomination des woyts des communes serait soumise à l'approbation des gouverneurs.

Puis les instructions ajoutaient : « Un même jour, tout le pays s'insurgera ; les woyts dirigeront les hommes des communes capables de porter les armes, sur les chefs-lieux des cercles : là, le commissaire de cercle divisera la population tout entière, selon la capacité militaire des individus, en trois corps, dont le premier sera sur-le champ organisé militairement, et placé sous le commandement de l'officier le plus habile et envoyé au lieu de réunion stratégique. Le deuxième corps sera exercé pendant quelques jours aux manœuvres militaires et envoyé au point de réunion provinciale. Enfin, le troisième corps, qui se composera de tous les habitants du cercle, sans distinction d'âge ni de sexe, sera employé dans les ateliers militaires et dans les établissements économiques. Pour les besoins de la guerre locale, ce dernier corps sera exercé aux évolutions. »

Les deux dernières séances furent consacrées à des délibérations générales. Alcyato et Heltmann se rendirent à Cracovie, et il ne resta plus en France qu'une commission de correspondances.

Le plan principal, indiqué par M. Miroslawski, sur une carte qui a été trouvée chez Lacki, était le suivant :

« On profitera de la consternation qui doit nécessairement être causée dans les anciens pays polonais par le commencement subit et instantané de l'insurrection, ainsi que de l'indécison momentanée des gouvernements, pour concentrer à l'improviste les insurgés sur divers points de réunion indiqués en Prusse, en Silésie, en Gallicie et Cracovie, en Podolie, dans les duchés de Thorn et de Posen, et dans la Pologne.

» Ces différentes troupes se rendront ensuite à Pétrikow et à Rowno, et se formeront en deux armées : l'armée de l'Ouest, composée des corps de la Grande-Pologne, de Cracovie et de la Gallicie ; et l'armée de l'Est, composée des corps de la Petite-Russie et de la Lithuanie. Les deux armées marcheront sur Iwangorod, afin de s'emparer de cette forteresse, qui est encore en construction. Si cette entreprise échoue, les corps se rendront à la frontière de la Gallicie pour s'y renforcer d'autres troupes. »

Ce plan, au sujet duquel Miroslawski avait eu des pourparlers avec les officiers qui se trouvaient à Cracovie, fut expliqué de la manière la plus circonstanciée aux chefs qui devaient agir dans le royaume de Pologne, en Lithuanie, en Samogitie, dans la Prusse occidentale et dans le grand-duché de Posen. Le commandement, en Pologne, était confié au propriétaire rural Dabrowski ; en Samogitie, M. Magdzinski, ancien auditeur, et alors lieutenant dans les milices ; en Lithuanie, à l'architecte Rochi ; dans la Prusse occidentale, au colonel de Besiekierski, tandis que Miroslawski s'était réservé à lui-même le commandement dans le grand-duché de Posen. Tous ces chefs reçurent des instructions particulières, dans lesquelles était indiqué avec une minutieuse exactitude ce qu'il y aurait à faire dans les divers cas de succès ou d'insuccès.

Ici, l'acte d'accusation raconte les différentes phases du soulèvement que nos lecteurs connaissent.

Dans la seconde partie, l'acte d'accusation entre dans de grands détails pour préciser la participation de chacun des accusés.

Nouvelles de France.

Paris, 4 août.

Au commencement de la séance d'aujourd'hui, la chambre des pairs a terminé l'examen du budget des finances, puis elle a adopté l'ensemble du budget des dépenses pour 1848, par 105 voix contre 13.

Elle a ensuite adopté également un projet de loi accordant une pension de 12,000 fr. à la veuve de l'amiral Duperré ; huit projets de loi relatifs à des changements de circonscription ; onze projets de loi relatifs à des emprunts votés par diverses villes ; enfin elle s'est occupée en dernier lieu du projet de loi relatif à la composition des cours d'assises dans les colonies.

—

Affaire de M. Talabot contre le gérant du *Courrier Français*. — **Question de compétence.** — De bonne heure la salle est envahie par une foule nombreuse et impatiente ; on sait que le prévenu va insister pour être renvoyé devant le jury.

Me Duvergier dépose des conclusions tendant au paiement de 50,000 fr. à titre de dommages-intérêts, et donne lecture des articles prétendus diffamatoires.

La loi interdit aux journaux français la reproduction de cette partie du débat.

Me Jules Favre conclut à l'incompétence, et s'exprime ainsi : Les explications dans lesquelles vient d'entrer mon adversaire ont abrégé ma tâche, car elles prouvent que le *Courrier Français* n'a rien à débattre vis-à-vis de M. Talabot comme personne privée.

Le *Courrier français* a rempli un devoir en provoquant les légitimes soulèvements de l'opinion, et M. Talabot doit cruellement souffrir, lui qui, à la face du pays, déclare ne pas vouloir permettre au gérant du journal d'ouvrir la main qu'il a pleine de vérités ; il joue le rôle d'un Curtius de comédie, en se plaçant à l'abri des cuirasses de la police correctionelle.

De tous les faits du procès ressort la preuve que ce n'est pas ici que le débat peut s'engager. Aucune hésitation n'est permise à cet égard. S'agit-il, en effet, de l'honneur privé de M. Talabot ? S'agit-il de quelques-unes de ces insultes sanglantes qui viennent troubler les joies du foyer domestique, la paix de la famille ? Ne s'agit-il pas, au contraire, d'un scandale qui intéresse seule la morale publique.

Je veux bien laisser M. Talabot sur son piédestal industriel, oublier même qu'il est colonel de la garde nationale ; mais enfin, si grand qu'il se croie, il ne peut croire qu'une atteinte portée à son honneur eût suffi pour ébranler l'état, émouvoir la presse et avoir du retentissement jusqu'à la seule tribune qui soit encore ouverte. Quand M. le marquis de Boissy a adjuré M. le garde-des-sceaux de fournir des explications, est-ce que celui-ci a traité cette affaire de querelle privée entre un journal et un particulier ? Non ; il a déclaré les assertions du journal calomnieuses en ce qui touche l'admnistration de la guerre ; c'en est assez pour indiquer le caractère de l'article incriminé ; c'est qu'en effet, il faut bien l'avouer, c'est le gouvernement, c'est le cabinet que le journaliste a voulu attaquer ; si ses attaques ont passé à travers la personne de M. Talabot, c'est que M. Talabot a été l'instrument du délit.

On nous à promis que ce procés édifierait tout le monde, jusqu'à M. de Boissy. (Hilarité.) Or, il est impossible d'admettre qu'un jurisconsulte de la force de M. le ministre de la justice ne sache pas que la police correctionnelle interdit la preuve.

Il faut donc reconnaître que cette affaire a un caractère politique, qu'elle est justiciable du jury ; dire le contraire, ce serait dire qu'il y aurait dans les paroles de M. le garde-des-secaux plus qu'une amère dérision, et je le respecte trop pour le supposer.

Organe de la presse, le *Courrier-Français* a obéi à une pensée généreuse, générale ; il s'est préoccupé de cette désolante altération des mœurs, et cette recherche l'a amené à dévoiler les scandales dans lesquels le nom de M. Talabot se trouve mêlé.

Autrefois, chaque matin, on apportait la nouvelle de l'entrée triomphante d'une de nos armées dans une capitale de l'Europe. Aujourd'hui, celui qui aime son pays n'ouvre pas la gazette nationale sans trembler ; ce n'est plus dans les cabinets diplomatiques, ce n'est plus sur le champ de bataille que s'agitent les intérêts publics ; tout aboutit au palais de la justice, dans les avenues de la police correctionnelle ou de la cour d'assises.

Me Favre s'étonne qu'au *Courrier Français*, provoquant tous les pouvoirs publics, les bureaux de la guerre, la liste civile, le ministre de la guerre, demandant une enquête à grands cris, ce soit M. Jules Talabot qui se charge seul de répondre. Il soutient que la société Talabot aurait pu seule poursuivre le *Courrier Français*, et nom pas M. Jules Talabot en son nom privé.

Mais si l'action était intentée au nom de la société, il apparaîtrait que M. Jules Talabot a pour associés non pas seulement son frère, député, mais de hauts fonctionnaires de l'administration de la guerre, et M. le maréchal Soult lui-même. Il faut, dit M. Favre, que nous sortions de cette sorte de halte dans la boue, où certains esprits et surtout certains cœurs voudraient nous arrêter.

D'ailleurs, ajoute en terminant le défenseur, l'heure n'est pas propice pour bâillonner la presse ; j'ai dit ce que la situation a de sombre et de douloureux pour ceux qui aiment leur patrie. Voudrait-on voir la seule liberté qui nous reste asservie aussi au culte du veau d'or. Oui, justice nous sera faite ; et si haut que nos attaques aient porté, on ne nous bâillonnera pas.

Me Duvergier, au nom de M. Talabot, soutient que l'incompétence ne peut être sérieusement opposée. Le journaliste ne peut enlever à un particulier le bénéfice de la police correctionnelle en associant des hommes publics à la diffamation. La société Talabot entière serait-elle représentée que le tribunal n'en serait pas moins apte à prononcer ; la cour de cassation l'a jugé. (Aff. C. Perier et aff. de l'Espée.) La qualité de concessionnaire de mine ne donne d'ailleurs aucun pouvoir public.

Me *Duvergier* indique la dénonciation civique comme le seul moyen d'action qui reste au gérant du *Courrier français*.

Le tribunal, conformément aux conclusions de l'avocat du roi Saillard, rend un jugement par lequel il se déclare compétent, et renvoie l'affaire au 14 pour être plaidée au fond.

L'audience est levée à 6 heures 1/2.

Faits divers.

On lit dans l'un des derniers numéros du *Morning-Chronicle* :

« Un de nos correspondants d'Irlande nous fait part d'une expulsion en masse de tenanciers si révoltante, que jamais nous n'avons eu la douleur d'en enregistrer de pareille. Cet outrage envers l'humanité a eu lieu près de Charleville, dans le comté de Cork. Le 13 juillet, dit notre correspondant, le sous-chérif de Cork, aidé de la police et de la force armée, a expulsé quarante-huit tenanciers des terres du comte de Cork, dans le village de Glen. Leurs cabanes ont été abattues, et les quarante familles, composées d'environ 400 personnes, ont été jetées sur la grand'route. On prétend que plus de cent d'entre elles étaient atteintes de la fièvre. Tous ces malheureux furent contraints de chercher un refuge dans un cimetière voisin, celui de Ballysally. Ils y passèrent quatre nuits, couchés pêle-mêle au milieu des tombes, couvertes d'un rare gazon. Les détails de leur misère brisent le cœur. On voyait parmi eux une femme arrachée de son lit avec son enfant, déposés sur le bord d'une fosse, et tous deux dans un état désespéré. Une autre femme avait sept enfants, tous malades de la fièvre. Une autre famille comptait dix personnes en proie à la même maladie, au moment de l'expulsion. Ces malheureux trouvèrent enfin un abri, les uns dans les maisons du voisinage qu'on n'avait pas abattues, les autres dans des huttes adossées à la hâte contre le mur du cimetière.

» Nous manquons, en ce moment, d'espace et de temps, ajoute le *Mor-*

ning Chronicle, pour présenter nos réflexions sur ce triste événement. La première idée qu'il inspire, est que la place de ceux qui commettent de pareils actes est la barre d'une cour de justice criminelle. Nous prendrons des informations particulières sur l'administration des secours publics dans le district où ces atrocités ont eu lieu. Dans de telles localités, on ne doit reculer devant aucune augmentation de taxe, quelles qu'en puissent être les conséquences pour les landlords. »

— Voici en quel termes la *Chronique de Courtrai*, raconte les scènes de désordres qui ont eu lieu sur le dernier marché de Courtrai :

Il suffit que l'erreur ou l'aveuglement populaire gratifie un individu au marché de la qualification d'accapareur (*opkooper koornbijter*) pour qu'il soit hué, injurié et maltraité en présence des agents de police, qui, au lieu de protéger la victime de l'erreur, la rudoient à leur tour, s'en emparent et le conduisent, au milieu des vociférations et des voies de fait de la populace, à l'Hôtel-de-ville.

Lundi, l'émeute s'est émancipée. Quelques énergumènes, possédés d'une rage aveugle, ont excité l'animadversion de la populace, par des menaces furibondes, des imputations hasardées ou fausses, des insultes et mauvais traitements contre des citoyens paisibles, venus au marché pour y exercer leurs droits, soit pour se tenir au courant des prix, soit en faisant des achats pour l'alimentation de leur négoce ou de leur industrie. Un boulanger de la ville, qui avait bien et dûment acheté quatre sacs de grain et en cédait la moitié à un confrère, a été battu à outrance, et n'a eu rien de mieux à faire qu'à se sauver par la fuite.

Un boulanger de Rolleghem, acheteur de deux sacs de seigle pour le pain des pauvres de Luingne, a également subi des mauvais traitements et n'a été tiré des mains des émeutiers que pour être mené en criminel au bureau de police. Un honnête boulanger de Heule, Ives Vansteenkiste, a été chassé brutalement du marché, honni et conspué sans rime ni raison. Un industriel qui fournit régulièrement une grande quantité de farine à la consommation de la ville a été outragé et menacé de mort. Des particuliers, des inconnus ont été molestés, hués et poursuivis jusque dans les maisons où ils trouvaient un refuge.

—L'académie des Inscriptions et belles-lettres de France, dans sa séance publique, vient d'accorder une mention aussi honorable que flatteuse au travail de M. Amicet Jubinal, sur la *Bibliothèque royale de La Haye*. Ce livre, dans lequel le savant professeur analyse et signale, avec des extraits nombreux, plus de 300 manuscrits relatifs à l'histoire, aux beaux-arts et à la littérature de France, se trouve ainsi recommandé par le premier corps savant d'Europe, aux bibliothécaires, aux érudits, aux amis de notre l'ancienne littérature française.

— Lors de l'incendie qui, le 6 octobre 1845, éclata dans l'habitation de M. d'Othée, à Liége, incendie dans lequel ce propriétaire perdit la vie, ainsi que ses domestiques, quinze obligations de l'emprunt belge furent brûlées avec une masse d'autres papiers.

Le gouvernement s'est refusé à remplacer les titres ainsi détruits par les motifs que les obligations au porteur sont assimilées aux billets de banque, et que le gouvernement les délivre aux risques et périls des porteurs sans pouvoir être remplacés.

Un procès a été intenté à l'Etat par l'*héritière bénéficiaire* de feu M. d'Othée, et le tribunal civil de Liége, devant lequel la contestation a été portée, a rendu, sur les plaidoiries des avocats Zoude et Dewandre, un jugement par lequel il a décidé que la perte, par un accident de force majeure, des bons au porteur de l'emprunt belge, ne libère pas l'Etat de ses obligations ; qu'en conséquence le particulier, porteur de pareils titres, peut être admis à prouver qu'ils ont péri dans un incendie, et que l'art. 1348 n° 4 du Code civil est applicable à l'Etat comme aux particuliers.

En conséquence, l'héritier a été admis à prouver la possession des quinze obligations au moment de l'incendie et leur destruction dans le sinistre.

— Le 29 juin, un des plus grands bateaux à vapeur du Mississipi, *le Star Splangled Banner*, a été englouti dans les eaux du fleuve. Une vingtaine de passagers ont péri.

— Un fait assez singulier est arrivé à Bordeaux pendant le feu d'artifice du 29 juillet. Sur l'un des bas côtés des Quinconces, on avait, par mesure de précaution, placé un piquet de dragons. Lors du feu d'artifices, ces militaires voulant prendre leur part de la fête, s'avancèrent à pied pour voir de plus près, et ne songèrent plus à leurs dix ou douze chevaux. Ceux-ci d'abord restèrent fort tranquilles; mais, au moment du bouquet, effrayés probablement par le bruit, ils prirent leur course, avec armes et bagage, vers la commune de Bouscat. Après avoir parcouru pendant environ deux heures les principales routes de cette commune, ces chevaux, que semblait commander l'un d'eux, sont rentrés d'eux-mêmes à la caserne assez longtemps apres l'appel. Inutile d'ajouter que les dragons du piquet, désolés de l'événement, étaient fort inquiets, et ont probablement été mis à la salle de police, heureux d'en être quittes à si bon compte.

— Deux Français ont perdu récemment en une soirée, à la maison de jeu d'Aix-la-Chapelle, une somme de 25,000 fr. Ils jouaient dans l'intention hautement manifestée de faire sauter la banque. Pendant une série de coups la fortune les favorisa, et ils avaient gagné déjà une assez forte somme; mais bientôt la chance tourna et en peu de temps ils perdirent tout.

— Un propriétaire rural en France a pesé l'an dernier trois gerbes de froment prises au hasard; elles donnaient chacune dix-sept, seize et quinze kilogrammes. Le même propriétaire a pesé cette année trois autres gerbes, prises également au hasard dans le même domaine, exploité par le même cultivateur; ces trois dernières ont pesé chacune vingt-sept, vingt-six et vingt-trois kilogrammes.

VARIÉTÉS.

EL MONTE.

Esquisse de mœurs mexicaines.

(*Suite.* — Voir notre numéro d'hier.)

V.

Cota parti, nous nous livrâmes, M. Alexandre et moi, aux plus terribles projets de vengeance: nous devions incendier toutes les forêts de la république, détruire les troupeaux, sécher les rivières, puis, soulevant les Indiens de la prairie, prendre enfin la ville de Mexico d'assaut et la livrer au pillage. Après une heure de conversation, la race mexicaine était anéantie, et nous nous occupions à la remplacer par des colonies phalanstériennes d'inoffensifs paysans allemands, lorsque nous fûmes distraits de nos gigantesques projets par un grand bruit de musique et de cris qui se fit sur la place. C'était Lola qui se rendait en costume de mariée, et accompagnée par le Tecualtiche, son heureux époux, chez le curé Ignacio, où devait avoir lieu le bal de noces.

« Parbleu! me dit M. Alexandre, vous devriez bien, tandis que la race mexicaine existe encore, vous mêler à cette fête, puisque la volonté de ce maudit Cota me cloue à mon comptoir, je serais bien aise d'avoir du moins quelqu'un qui pût me raconter ce soir comment se seront passés tous ces événements dans lesquels je suis appelé si forcément à jouer mon rôle. »

Le désir exprimé par mon compatriote se trouvant parfaitement d'accord avec ma curiosité, je pris mon sabre et mon chapeau et je fus aussitôt me joindre à la foule. Une fois arrivé à la demeure du curé, le cortége se sépara en deux catégories, c'est-à-dire que le public entra dans la cour et les caballeros dans les appartements. Du reste, dans la cour comme dans l'intérieur de la maison, il y avait orchestre, bal et *refresco*. Seulement l'immense salon, ordinairement si peu meublé, du révérend padre présentait un aspect d'une somptuosité inaccoutumée: un énorme Christ en bois, placé vis-à-vis de la porte d'entrée, et entouré d'une vingtaine de cierges allumés, exigeait un signe de croix des arrivants. Les murs du salon, peints à la détrempe jusqu'à hauteur d'homme, selon l'usage mexicain, disparaissaient presque dans un amas confus d'*ex-voto* et d'ornements d'église ; enfin, des pots de fleurs artificielles distribués autour de la pièce, avec plus de profusion que de symétrie, complétaient un magnifique ensemble: aussi les mineurs s'extasiaient-ils de la meilleure foi du monde, à la vue de pareilles richesses, tandis que l'excellent curé Ignacio ne pouvait dissimuler, malgré son humilité chrétienne, un sourire de triomphe. Tout à côté du Christ étaient placées, sur une longue et épaisse planche d'acajou brut, soutenue par des pieux, une cinquantaine de bouteilles de *mescal*, ou eau-de vie du pays, puis près des bouteilles deux verres à boire. Quant à la formidable table de jeu, sur laquelle Cota avait laissé, la veille, ses deux cent cinquante mille francs, elle se trouvait dressée au milieu du salon et parée de son plus beau tapis vert.

Les héros de la fête, le Tecualtiche et Lola, étaient naturellement le but de toutes les prévenances. L'Indien n'avait rien perdu de son air d'Ajax victorieux : sa tête, orgueilleusement levée vers le ciel et le sourire de triomphe et de mépris qui se dessinait sur ses grosses lèvres recourbées à leurs extrémités, prouvaient clairement qu'il se souciait peu des dieux et ne songeait même pas aux hommes. Quant à Lola, quoique son teint fût moins rose que d'habitude et annonçât un peu de fatigue ou d'insomnie, elle paraissait cependant fort calme et rassurée.

La partie quotidienne de monte ne tarda guère à s'engager, et le Tecualtiche fut prié, ainsi que cela devait être, de tenir la banque.

Bah ! dit l'heureux Indien, cela ne vaut guère la peine que je me dérange il n'y a point ici de joueur de mon savoir ! J'eusse été volontiers banquier du temps de Cota, mais depuis que ce malheureux a payé si cher sa présomption et sa hardiesse, je me trouve isolé dans ma force et ma grandeur.

— Plus bas donc! dit à demi-voix un ranchero en s'adressant au Tecualtiche, ne savez-vous point que Cota est ici qui vous écoute ?

— Ah ! le seigneur Cota ici, répéta hautement l'Indien, eh bien donc ! pourquoi se tient-il si prudemment éloigné du tapis ? Il a tort d'avoir peur de moi. Je suis un bon vainqueur, et je lui pardonne sa défaite. »

Tous les yeux se retournèrent aussitôt vers un coin du salon où Cota se tenait, pour ainsi dire, blotti dans l'ombre.

« Merci, cher compadre, dit le petit Mexicain, mais je ne joue plus.

— Par peur ou par impuissance ?

— Par prudence. Malgré les cinquante mille piastres que j'ai eu le plaisir de vous compter ce matin, il m'en reste à peu près dix mille, et je tiens à les conserver.

— Comment ! vous avez encore dix mille piastres ? dit le Tecualtiche d'un air piqué.

— Oui, cher ami répondit Cota, c'est-à-dire de quoi devenir un jour millionnaire. »

Cette révélation de Cota avait été, à ce qu'il paraît droit au cœur du nouveau marié ; car, quittant aussitôt son air arrogant, il se mit à combler son ex-rival de gracieuses prévenances. Cependant Cota, tout en recevant fort galamment ces avances, ne cédait pas et refusait avec obstination de tenter de nouveau les hasards du monte. Vint pourtant un moment, où, sous peine de passer pour une nature mesquine et pusillanime, il dut se rendre.

« Puisque vous l'exigez absolument, très-cher compadre, dit-il, je jouerai ; mais là, d'honneur, c'est bien contre mon désir !

— Eh bien! commençons aussitôt, s'écria le Tecualtiche. A présent, oui; je tiens la banque avec plaisir. »

Tous les ponteurs se disposèrent à commencer le combat, et l'Indien, voyant enfin Cota assis devant le tapis vert, prit un jeu de cartes et se mit à le tailler.

« Ah! pardon, très-cher ami, dit Cota en l'arrêtant, j'ai consenti à jouer, c'est vrai, mais non point avec ces vieilles cartes-ci, elles ne m'ont déjà que trop porté malheur. Du reste, le révérend père Ignacio nous avait promis, hier soir, de les remplacer par des neuves.

— Ce que demande le seigneur Cota est fort juste, dit le curé Ignacio, déjà installé à son poste d'observation ; et, si vous voulez bien le permettre, je vais, caballeros, envoyer mon domestique acheter de nouveaux jeux. »

Cette proposition ayant été accueillie, la partie fut suspendue et les conversations recommencèrent.

Lola, la belle Lola, qui, depuis que Cota et le Tecualtiche étaient en présence, ressemblait par sa pâleur à un chef-d'œuvre de la statuaire, profita de ce moment de confusion pour s'approcher de son mari.

« Au nom du ciel! bien-aimé Tecualtiche, lui dit-elle de sa voix la plus irrésistible, ne jouez point! Pourquoi vouloir tenter le sort, lorsque tous nos vœux sont accomplis?

— Parce qu'il n'est que blessé, et que, si je ne profite pas de sa faiblesse pour le tuer, il reparaitra plus brillant et plus dangereux que jamais, et qu'il me volera alors ton amour, répondit le Tecualtiche, en désignant, par un mouvement de tête, Cota placé à quelques pas de lui.

— Non, non, je n'aimerai jamais que vous, dit la jeune femme; mais je vous en conjure, au nom de la tendresse que vous prétendez avoir pour moi, emmenez-moi d'ici, partons.

— Folle! répondit le Tecualtiche, en reprenant son air superbe, que peux-tu craindre ?

— Oui, je le sais, vous êtes fort, adroit, puissant... mais j'ai peur... j'ai peur... Oh ! venez, venez.

— Ce serait le déshonneur, » dit l'Indien, qui, se sentant près de céder, abandonna Lola et fut se joindre à un groupe d'invités.

Un bonne demi-heure s'était écoulée, et le domestique que le curé avait envoyé pour acheter des cartes neuves ne revenait pas. Je regardai Cota : il était impassible et ne semblait nullement inquiet.

Enfin la porte s'ouvrit et le domestique entra.

« Bête brute ! lui cria le révérend Ignacio en colère, sachant que ton retour était attendu par tous ces caballeros, ne pouvais-tu pas te presser davantage ?

— Dam ! senor cura, répondit celui-ci, il n'y a point de ma faute. J'ai fait inutilement tous les magasins de la ville... je n'ai pu trouver de cartes nulle part. »

Cota, que je ne perdais pas de vue, devint blême en entendant ces paroles, et je suis persuadé que, sans l'empire inouï qu'il savait exercer sur sa volonté, il fût tombé évanoui.

« Ainsi, tu nous reviens les mains vides, animal ? s'écria Ignacio furieux.

— Mais à peu près, mon maître, excepté toutefois, trois paquets de cartes que je me suis procurés chez le marchand français. »

Cota ne put retenir un soupir de satisfaction, et le sang lui revint au visage.

« Eh bien, c'est tout ce qu'il nous faut pour le moment, dit le curé, nous verrons demain à nous approvisionner ailleurs.

— Commençons donc la partie, s'écria le Tecualtiche, en prenant de nouveau possession de sa chaise de banquier, et en détournant ses yeux de ceux de Lola, dont le muet et tendre langage l'engageait au départ.

— Je dois me soumettre, puisque vous l'exigez impérieusement, mon bon compadre, dit Cota d'un air dolent ; mais, je vous le répète, c'est bien contre ma volonté ! »

Cette fois le drame m'intéressait au dernier point, mais je ne songeais plus, ainsi que cela m'était arrivé la veille, à éviter poltronnement les émotions que sa représentation devait me causer, et je restai bravement à mon poste, sur le premier rang.

Ce fut au milieu d'un silence presque solennel que la partie s'ouvrit ; chacun semblait dans l'attente d'un événement.

« Le jeu est-il fait ? demanda le Tecualtiche après quelques instants.

— Oui, allez ! répondit un des ponteurs.

— Que tenez-vous donc, senor Cota ? demanda l'Indien ; je ne vois point votre enjeu.

— Je vous demande pardon, cher compadre, j'ai mis dix piastres sur le roi.

— Dix piastres ! s'écria le Tecualtiche en riant aux éclats. Dix... Ah! la belle plaisanterie ! Je vois, pauvre Cota, que la leçon d'hier vous a profité ! »

Cota se leva aussitôt.

« Sénor Tecualtiche, dit-il, d'un air digne et peiné à la fois, ... vos plaisanteries sinon de mauvais goût, du moins fort hasardées ... que je suis libre de jouer ce que bon me semble.

— Certes, certes, pauvre garçon, dit l'Indien, vous en êtes ... mais dix piastres !...

— Eh bien, changeons alors les unités en mille, s'écria Cota ... brillants de colère. Je tiens dix mille piastres. Allez ! »

(*La suite à demain.*)

THEATRE-ROYAL-FRANÇAIS DE LA HAYE.

Samedi 7 août 1847. — (*Représentation n° 24.*)

La seconde représentation de la reprise de :

Les Martyrs,

grand-opéra en cinq actes, paroles de M. Scribe, musique de ...

Danse.

Pas de trois : dansé par M. Collet, Mlle Petit et Mlle Petitet.

Danse armée : exécutée par Mlle Petit, Petitet et les dames du ballet.

On commencera à 7 heures précises.

ANNONCES.

202me LOTERIE ROYALE DES PAYS-BAS.

Au bureau de **MM. POLAK et FILS**, *Noordeinde*, ... la *Place*, à La Haye, il vient de nouveau d'être gagné ... cinquième classe de la Loterie susmentionnée 3/5 et ...

PRIX CAPITAL DE

ƒ100,000 sur le N° 7014.

PS. Au susdit bureau on vend et on achète toutes sortes de Fonds ... et on se charge de toutes les commissions relatives à ce commerce.

I. P. GOLDSCHMIDT

de Berlin,

La vente de **Cuirs à rasoirs chimiques élastiques, affiteurs minéraux et des apparats prismatiques** magnétiques, si bien connus, de la fabrique I. P. Goldschmidt ... Berlin, a lieu à prix fixe à l'Hôtel du *Maréchal de Turenne* ... La Haye, jusqu'au 12 de ce mois.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 5 Août.

		Int.	Cours 4 août.	Ouvert...
Pays-Bas	Dette active	$2\frac{1}{2}$	$57\frac{5}{16}$	$57\frac{3}{16}$
	Dito dito	3	$69\frac{7}{8}$	69 [illegible]
	Dito en liquidation	3	$69\frac{7}{8}$	69 [illegible]
	Dito dito	4	—	$89\frac{1}{4}$
	Dito des Indes	4	—	—
	Syndicat	$3\frac{1}{2}$	—	—
	Dito	$3\frac{1}{2}$	—	—
	Société de Commerce	$4\frac{1}{2}$	$170\frac{1}{2}$	$169\frac{7}{8}$
	Act. du lac de Harlem	5	—	—
	Chemin de fer du Rhin	$4\frac{1}{2}$	—	—
	Act. du chemin de fer Holland.		—	$107\frac{1}{2}$
Russie	Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	106
	Dito dito. 1828 & 1829	5	—	$104\frac{3}{4}$
	Inscript. au Grand-Livre	6	—	69
	Certificats au dito	6	—	$71\frac{1}{4}$
	Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	—
	Emprunt de 1840	4	—	$90\frac{1}{4}$
	Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	$90\frac{1}{4}$
Espagne	Passive		—	—
	Dette différée à Paris		—	5
	Deferred		—	—
	Ardoins	5	—	$17\frac{1}{4}$
	Dito	3	—	—
	Coupons Ardoins		—	$13\frac{3}{4}$
Autriche	Obligations Goll. & Comp.	5	—	—
	Dito métalliques	5	—	104
	Dito dito	$2\frac{1}{2}$	—	—
France	Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—
Pologne	Actions 1836	ƒ	—	—
Brésil	Emprunt à Londres 1839		—	—
	Id. Id. 1843		—	—
Portugal	Obligations à Londres	3	—	$32\frac{3}{8}$

Bourse de Paris du 4 Août.

		Int.	Cours 3 août.	Ouvert...
France	Cinq pour cent		—	118 [illegible]
	Trois pour cent		—	77 [illegible]
Espagne	Emprunt Ardoin		—	—
	Anc. différée		—	—
	Nouv. dito		—	—
	Passive		—	—
Naples	Certificats Falconet		—	101 6[illegible]
Pays-Bas	Dette active	$2\frac{1}{2}$	—	—
Belgique	Dette active	5	—	—
	Dito	3	—	—
	Banque belge		—	—
États-Unis	Obligations de la banque		—	—

Bourse d'Anvers du 5 Août.

Métalliques, 5 % ». — Naples, 5 % ». — Ard., 5 % 17 P. — ... ée ancienne, ». — Passive 5 % ». — Lots de Hesse $60\frac{1}{2}$. — ... Bourse ($2\frac{1}{2}$ heures). Ardouin sans variation.

Bourse de Londres du 3 Août.

3 % Cons. $88\frac{1}{2}$, $\frac{5}{8}$. — $2\frac{1}{2}$ % Holl. $56\frac{3}{4}$, $57\frac{1}{4}$. — 4 % id. $89\frac{1}{2}$, $\frac{3}{4}$. — ... $\frac{3}{8}$. 3 % $31\frac{1}{2}$. — Portug. 4 % $30\frac{1}{2}$, $31\frac{1}{2}$.

Bourse de Vienne du 28 Juillet.

Métalliques, 5 % $106\frac{9}{16}$. — Lots de fl. 500, $156\frac{1}{8}$. — Lots de 250, ... Actions de la Banque 1600

LA HAYE, chez Léopold Lœbenberg, ...

Dépôt général à Amsterdam chez M. ... *Beurssteeg*; et à Rotterdam, chez S. van Reyn ...